

Extrait du FCPE Jean Moulin

<http://fcpe.jmoulin.free.fr>

Sécurité routière aux abords du collège

-- Actualités --



Publié le mercredi 9 novembre 2011

Modifié le jeudi 3 novembre 2011

Fichier PDF créé le vendredi 11 novembre 2011

Copyright (c) FCPE Jean Moulin - Tous droits réservés

Réflexions de la commission Urbanisme-Voirie-Déplacement-Sécurité routière-Transport du conseil de quartier \"Colline des funiculaires\" concernant Jean Moulin.

\"Le problème de la sécurité au niveau du Collège Jean Moulin ; pour mémoire le Collège Jean Moulin c'est environ 950 élèves et le Lycée St Just environ 1750 élèves

Plusieurs d'entre nous se sont rendus sur place pour constater le déroulement des sorties ; des photos ont été prises et suffisamment éloquents pour préciser les risques encourus

Ces photos et nos observations ne font que conforter la nécessité de réaliser rapidement des travaux pour sécuriser les scolaires

Pour résumer qu'avons-nous constaté :

[] Une utilisation excessive du petit parking situé face à la sortie de Jean Moulin ; en effet les voitures débordent sur le trottoir et les scolaires bien souvent en petits groupes descendent sur la chaussée

[] La charge de scolaires est importante sur le trottoir côté jardin car des élèves du Lycée St Just rejoignent ceux du Collège Jean Moulin pour se rendre vers le funiculaire

[] Lorsque les sorties de classe sont trop simultanées la charge de scolaires sur le trottoir côté collège est importante et un entassement à tendance à se faire au niveau de la porte de sortie

[] Globalement les scolaires utilisent les passages piétons, mais il y a bien d'inévitables sauteurs de barrière ; sauts qui peuvent de révéler dangereux car le trafic automobile est important ;

[] et d'inévitables irréductibles pour traverser en dehors de ces passages piétons, mais surtout en passant à travers les voitures en stationnement le long du trottoir côté collège ce qui réduit la visibilité pour les chauffeurs des véhicules roulant sur la chaussée ;

[] en règle générale les automobilistes (y compris des poids lourds) nous sont apparus assez prudents, un peu moins les motocyclistes

Vous trouverez ci-après les suggestions élaborées par notre commission pour la sécurisation des abords du Lycée Jean Moulin, et déjà transmises en mairie en fin d'année scolaire ; alors que nous souhaitons des travaux pour la rentrée 2011, les informations reçues à l'époque ont fait état de travaux pour la rentrée 2012 ; nous espérons que ce temps est mis à disposition pour effectuer des travaux plus conséquents qu'un simple élargissement de trottoirs. Le Conseil Général ne doit-il pas aussi être concerné par cette opération de sécurisation de l'établissement scolaire dont il a la responsabilité ?

La rentrée 2012 c'est demain...il est urgent d'agir \"